

Subvention innovation - Axe French Tech

BPIFRANCE

Présentation du dispositif

Bpifrance finance les projets d'innovation en phase de maturation et de faisablité.

Conditions d'attribution

A qui s'adresse le dispositif?

- Entreprises éligibles

Cette aide s'adresse aux PME, aux petites entreprise < 50 personnes dont le CA est < 10 M \in ou TB< 10 M \in . (Axe French Tech).

Pour quel projet?

Présentation des projets

Ce dispositif incite les entreprises à innover en les aidant dans leur préparation des projets de recherche et développement ou d'innovation créative par :

- des études de faisabilité,
- l'intégration de compétences,
- la validation des différentes composantes du projet: ingénierie commerciale et marketing, technique, juridique et propriété intellectuelle, financière et managériale.

Montant de l'aide

De quel type d'aide s'agit-il?

Bpifrance intervient sous la forme d'une subvention d'un montant maximum de 50 000 €, pour un programme d'innovation de 24 mois maximum, avec un taux d'aide pouvant aller jusqu'à 70% selon la typologie de l'entreprise.

Critères complémentaires

- Possibilité d'appartenance à un groupe de moins de 2000 salariés.
- Effectif de moins de 2000 salariés.





Organisme

BPIFRANCE

• Accès aux contacts locaux de Bpifrance

Web: www.bpifrance.fr

Déposer son dossier

• https://contacts.bpifrance.fr/serviceclient/demande/siege